

17TH SESSION

OF THE INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE FOR THE SAFEGUARDING OF THE INTANGIBLE CULTURAL HERITAGE

RABAT-MOROCCO





Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

17ÈME SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Rabat, Royaume du Maroc 28 novembre - 3 décembre 2022

INFORMATIONS SUR LES VISAS



Le lien ci-dessous indique les nationalités nécessitant un visa de court séjour pour entrer au Maroc : https://www.consulat.ma/fr/liste-des-pays-dont-les-ressortissants-sontdispenses-du-visa-dentree-aumaroc

Pour plus d'informations, ou pour toute autre question concernant les conditions d'obtention d'un visa pour entrer au Maroc, contacter la Délégation permanente du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO



Email: dl.maroc@unesco-delegations.org

Tél. : (+33) (1) 45 68 34 27

